

Donald Trump : « Je suis pro-vie et j’agirai comme un président pro-vie. » La preuve par les faits

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 17 juin 2019

Source [Le Salon Beige] De Christian Daisug dans [Présent](#) :

[...] En 2009, il existait aux Etats-Unis 713 officines qui pratiquaient des avortements ; il en reste actuellement 430. Depuis 2013, elles sont 22 à avoir fermé rien qu’au Texas. Dans six Etats, dont le Kentucky, le Missouri et le Mississippi, il n’existe désormais qu’un seul avortoir. Voilà seulement une dizaine d’années, il y en avait partout à travers le pays et même dans les coins les plus reculés. A cette époque, une femme désirant avorter n’avait qu’à parcourir en moyenne une quinzaine de kilomètres pour obtenir ce qu’elle cherchait. De nos jours, la distance dépasse 150 kilomètres.

En plus de ces handicaps qui ralentissent et perturbent toute démarche liée à l’avortement, il a fleuri un peu partout aux Etats-Unis un bouquet de lois dont le but est triple : museler les avorteurs, ficeler les avortoirs et briser l’élan mortel des candidates à l’avortement. A l’initiative de parlementaires républicains, certains Etats ont durci la période d’attente et d’examens pour les femmes enceintes. D’autres Etats ont carrément interdit toute intervention dès qu’il devient possible d’entendre battre le cœur du fœtus. Mais la palme dans ce domaine revient à l’Alabama et au Missouri.

Le gouverneur de l’Alabama signa fin mai une loi conçue, sponsorisée et votée par les républicains des deux assemblées qui fait de ce bastion du sud le sanctuaire de vie le plus emblématique du pays. La loi s’appuie sur le 14e amendement constitutionnel qui dit que toute personne a droit à la vie, la liberté et la prospérité. La Cour suprême n’ayant, en 1973, donné aucune définition d’une personne, le pouvoir législatif de l’Alabama en proposa une – ou plutôt en imposa une : dans le ventre de sa mère, un enfant dont le cœur bat, les oreilles entendent et les nerfs fonctionnent peut être considéré comme une personne. Pour que cet argument conserve toute sa force, la loi ne fait aucune exception en cas de viol ou d’inceste. Seule une mère en danger pourrait ouvrir une brèche vers l’avortement. Quelques jours après le coup de cymbales de l’Alabama, le Missouri voulut lui aussi figurer au tableau d’honneur de la vie. Ses élus républicains ont protégé tout fœtus âgé de huit semaines, sauf si l’état de la mère exige une intervention exceptionnelle. Un coup de canif dans cette disposition coûtera au médecin qui s’y risque quinze ans de prison. 82 % des électeurs du Missouri applaudissent.

Il n’y a pas qu’au Missouri que les Américains applaudissent. Ils le font partout. Ils le font notamment lorsque le président Donald Trump, au cours d’un discours, aborde le drame de l’avortement. Trump restera aux yeux de l’histoire comme le chef de la Maison-Blanche ayant le mieux défendu la vie. Il l’a fait avec d’autant plus de mérite qu’il a eu très souvent en face de lui un Congrès réticent et même hostile. Il a placé deux juges pro-vie à la Cour suprême et une centaine d’autres dans les cours inférieures ; il a permis aux Etats de ne plus financer l’avorteur numéro un, Planned Parenthood ; il a empêché que de l’argent américain permette la prolifération des avortements dans les pays étrangers ; il a obligé les compagnies d’assurances de préciser si l’avortement est couvert dans le contrat passé avec leurs clients ; il a protégé les médecins et les infirmières pro-vie contre les éventuels procès intentés par les hôpitaux ou les cliniques ; il a

déchiré un contrat signé sous Barack Obama par le ministère de la Santé qui alimentait les caisses de l'Université de Californie pour ses recherches utilisant des parties de corps d'enfants avortés. En août 2015, au cours de la première interview de Trump en tant que candidat aux primaires, on a voulu le piéger sur l'avortement en essayant de lui arracher une réponse ambiguë de vulgaire politicien. Il répondit : « Je suis pro-vie et j'agirai comme un président pro-vie. » Tout simplement.